

Delphine MEUNIER

CLAUDIEN EST-IL LE POÈTE ÉPIQUE QU'IL PRÉTEND ÊTRE ?

Claudius Claudianus écrit entre 395 et 405 apr. J.-C., à la cour d'Honorius, fils et successeur, avec son frère Arcadius, de Théodose, cour qui se trouve alors dominée par la figure de Stilicon, nommé régent pour l'Empire d'Occident par le défunt empereur : auteur de panégyriques à l'égard de Stilicon, d'invectives contre les ministres d'Arcadius – empereur d'Orient –, et de récits des guerres contre Alaric et Gildon, Claudien utilise l'hexamètre, innovation majeure puisque les panégyriques étaient jusque alors rédigés en prose. Ce n'est là que le signe le plus évident de l'influence de la tradition épique sur l'œuvre de cet auteur qui a également recours à la *dictio* épique, ainsi qu'à des éléments stylistiques et thématiques caractéristiques du genre épique. Face à une influence aussi importante, objet de consensus chez les critiques, il convient de s'interroger : que nous dit Claudien lui-même de ce genre qu'il ne pratique pas directement, à l'exception du *De raptu Proserpinae*, épopée mythologique inachevée, mais auquel il doit tant ?

On peut distinguer dans l'ensemble de son œuvre deux rapports différents à l'épopée. D'une part, il existe un rapport direct et explicite, constitué des exemples épiques, insérés dans son œuvre : mention d'un auteur, d'un héros épique, d'une scène précise... D'autre part, on observe un rapport implicite, constitué des modèles épiques, qui restent extérieurs à son œuvre. Exemples et modèles ont donc deux statuts bien distincts par rapport au texte qu'ils contribuent à modeler : alors que l'exemple est cité et désigné comme tel dans le corps du texte, référence ponctuelle et limitée dans son extension, le modèle est extérieur au texte qu'il contribue à façonner, et demeure implicite quoique reconnaissable. Dès lors on peut s'interroger sur la façon dont Claudien dévoile l'importance du genre épique dans la construction de son œuvre : exemples et modèles concordent-ils ? l'épopée citée et ouvertement revendiquée à travers des exemples est-elle la même que l'épopée qui irrigue silencieusement le texte à travers des modèles tus quoique bien réels ? ou observe-t-on au contraire un décalage qui permettrait éventuellement de dégager une image construite délibérément par le poète ?

Nous étudierons donc les exemples épiques dans l'œuvre, en nous concentrant sur les mentions des auteurs épiques et des héros épiques, en excluant volontairement les mentions de dieux, qui ne permettent pas de définir aussi nettement un renvoi à l'épopée, dans la mesure où ils sont très présents dans d'autres formes littéraires que l'épopée. Cela nous amènera à nous demander si ces exemples reflètent de façon adéquate les modèles épiques qui façonnent l'œuvre de Claudien.

EXEMPLES ÉPIQUES : LES MENTIONS D'AUTEURS ÉPIQUES

Les exemples épiques, tels que nous les avons définis, sont rares et donc d'autant plus significatifs¹. Seuls les noms d'Homère, Ennius et Virgile figurent dans l'œuvre de Claudien, qui offre ainsi une triade somme toute peu surprenante et plutôt canonique.

1. Cf. B. Bureau, « Figures de poètes chez Claudien », *Manifestes littéraires dans la latinité tardive. Poétique et rhétorique*, Actes du Colloque international de Paris, 23-24 mars 2007, éd. P. Galand-Hallyn et

Dans le *c.min.* 23 (*Deprecatio in Alethium quaestorem*)², Claudien mentionne Homère au moyen d'une double apposition éloquente : *parens uatum, princeps Heliconis* (v. 12), « père des poètes, prince de l'Hélicon³ ». Deux vers après, Virgile est cité, ainsi qu'Homère, une nouvelle fois. Ces deux auteurs sont présentés comme des poètes de référence (sans aucune allusion précise au genre épique) qui ont subi injustement la critique sans broncher, ce qui devrait *a fortiori* inciter Alethius à accepter sans maugréer une critique bien justifiée. Ce statut de référence incontestable et incontestée se retrouve dans *l'Epithalamium de nuptiis Honorii Augusti* et dans la *Laus Serenae*. Le premier de ces deux textes ne nous apprend pas grand chose mais confirme le statut de classique absolu d'Homère : la jeune Marie lit *Maeonius quaecumque senex aut Thracius Orpheus / aut Mytilenaeo modulatur pectine Sappho* (*nupt.* 234-235), « tout ce que le vieillard de Méonie, le Thrace Orphée / Ou Sappho a chanté à Mytilène avec le plectre⁴ ». Le deuxième texte souligne également le statut de classiques d'Homère et de Virgile dans l'éducation des jeunes gens, en soulignant cette fois-ci la tradition exégétique moralisante qui existait : *...quos Smyrna dedit, quos Mantua libros / Percurrens damnas Helenam nec parcis Elissae* (*Ser.* 147-148), « parcourant les livres que Smyrne et Mantoue nous ont donnés, tu condamnes Hélène et n'épargnes pas Didon ».

Mais trois autres références nous intéressent plus particulièrement, trois mentions qui nous en disent plus que le simple statut canonique d'Homère, de Virgile et d'Ennius. Dans la *Laus Serenae* (*c.min.* 30), Claudien qualifie Homère de *laudator*, « celui qui loue », (v. 141-142) : le choix de cet adjectif révèle la dimension intrinsèquement laudative de l'épopée (puisque Homère est bien ici présenté comme poète épique, avec la mention de Nausicaa), ce qui justifie le projet de Claudien. Implicitement, le raisonnement est le suivant : de même qu'Homère poète [épique] fait l'éloge de Nausicaa, Claudien fait l'éloge de Séréna donc il est poète [épique] de même rang qu'Homère. La mention d'Ennius dans la préface au livre III du *De consulatu Stilichonis* est tout aussi révélatrice : l'adjectif *doctus*, « érudit » (v. 12), n'est pas innocent. Dans cette préface, Claudien insiste sur la présence d'Ennius aux côtés de Scipion, instaurant ainsi un parallèle évident entre les deux duos Ennius-Scipion et Claudien-Stilicon (*noster Scipiades*, « notre descendant de Scipion », v. 21). Cette similitude invite à prêter une attention toute particulière à l'adjectif *doctus* qui, de fait, s'accorde particulièrement bien à Claudien, poète érudit et parfaitement à l'aise avec la tradition littéraire qui le précède. Cette mention montre par ailleurs le lien entre le commentaire de l'actualité politique et historique et la forme de l'épopée : commentateur et rapporteur de l'histoire, Claudien ne cite pas Tite-Live ou Tacite, mais un poète épique, l'auteur des *Annales*, confirmant par là la forme qu'il entend donner à sa matière. Enfin, Virgile est l'objet d'une mention tout aussi pesée à la fin du *c.min.* 40 (*Epistula ad Olybrium*) : *tenui Maroni* (v. 23), « Virgile au style simple et délicat ». Occurrence plus problématique, qui associe la dimension laudative de l'œuvre virgilienne à la *tenuitas* : en effet, Claudien écrit *Dignatus tenui Caesar scripsisse Maroni / nec tibi dedecori Musa futura. Vale*, « César daigna écrire à l'humble Virgile, et ma

V. Zarini, Institut d'Études Augustiniennes, Paris, 2009, p. 51-70, en particulier p. 52.

2. Les références sont celles de l'édition de Th. Birt, *Claudii Claudiani carmina recensuit T. B.*, M.G.H. A.A. 10, Weidmann, Berlin, 1892.

3. En l'absence d'indication contraire, les traductions sont personnelles.

4. Claudien, *Poèmes politiques (395-398)*, *Œuvres* t. II, 2, texte établi et traduit par J. -L. Charlet, Paris, Les Belles Lettres, 2000.

muse ne sera pas pour toi un objet de honte. Adieu » (v. 23-24), dans un parallélisme qui compare César et Virgile à Olybrius et Claudien. Or si la louange renvoie plutôt à l'*Énéide*, louange d'Auguste, la *tenuitas* n'est pas propre à l'épopée virgilienne mais est également largement présente dans les *Bucoliques* et les *Géorgiques* où l'adjectif *tenuis* revient comme un leitmotiv à valeur métopoétique et programmatique⁵. Mais cette occurrence-ci survient chez Claudien dans un *carmen minus*, ce qui – et ce n'est qu'une hypothèse – pourrait pointer la cohérence de notre poète, dont l'œuvre est systématiquement subdivisée entre textes classés comme épiques (panégyriques épiques, épopées historiques ou mythologiques) et œuvres brèves (épigrammes, épîtres, etc.).

Les auteurs épiques que sont Homère, Ennius et Virgile sont clairement présentés comme des références canoniques et indiscutables. Une fois cela établi, les autres mentions de leurs noms, accompagnées d'adjectifs moins attendus, ont un certain poids. Cette habile construction permet d'esquisser la posture du poète dans son texte : auteur d'éloges ou d'œuvres brèves, Claudien souligne l'existence de ces genres ou tonalités chez les grands poètes épiques dont il se réclame, récupérant au passage la dimension épique qui les caractérise habituellement. Tout se passe comme si Claudien justifiait sa reprise de la *dictio* et des thèmes épiques par le fait qu'il partage avec Homère, Ennius et Virgile le caractère de *laudator, doctus et tenuis*. Cela confèrerait d'ailleurs une unité à l'œuvre de Claudien, incluant les *carmina minora* qui, malgré tout, partagent cet héritage épique avec les panégyriques consulaires et récits de guerre.

EXEMPLES ÉPIQUES : LES MENTIONS DE HÉROS ÉPIQUES

Nous nous concentrerons, dans un souci d'efficacité, sur les héros strictement épiques, sans étudier la figure d'un Agamemnon, par exemple, qui doit également beaucoup au genre tragique. Dans cette catégorie des héros, on se rend rapidement compte que les exemples mentionnés par Claudien renvoient principalement à Homère et à Virgile, venant confirmer ce que nous avons pu constater à propos des mentions d'auteurs épiques.

Dans le premier livre du *De consulatu Stilichonis*, on relève une mention conjointe d'Énée et d'Achille (v. 97-106) :

*Pallantis iugulum Turno moriente piauit
Aeneas, tractusque rotis ultricibus Hector
irato uindicta fuit uel quaestus Achilli.
tu neque uesano raptas uenalia curru
funera nec uanam corpus meditaris in unum
saeuitiam ; turmas equitum peditumque cateruas
hostilesque globos tumulo prosternis amici ;
inferiis gens tota datur. nec Mulciber auctor
mendacis clipei fabricataque uatibus arma
conatus iuuere tuos...*

5. On compte 43 occurrences de l'adjectif *tenuis* dans l'œuvre virgilienne, qui se répartissent ainsi : dix-neuf dans l'*Énéide*, deux dans les *Bucoliques* et vingt-deux dans les *Géorgiques*, dont huit dans le seul chant IV. La *tenuitas* et la *brevitas* relèvent d'une esthétique néo-alexandrine : cf. J.-L. Charlet, « Tendances esthétiques de la poésie latine tardive (325-470) », *AnTard*. 16, 2008, p. 159-167.

Par la mort de Turnus, Énée punit le meurtre de Pallas, traîner le corps d'Hector derrière un char vengeur fut la punition infligée par la colère d'Achille, ou le gain qu'elle obtint. Mais toi, tu n'entraînes pas dans le sillage furieux de ton char un cadavre à marchander, tu ne te proposes pas d'exercer une inutile cruauté contre un seul corps ; des escadrons de cavaliers, des bataillons de fantassins, des armées d'ennemis, voilà ce que tu immoles à la tombe de ton ami ; à ses mânes est offert un peuple entier. Pour toi, Vulcain n'a pas été l'artisan d'un bouclier trompeur, des armes forgées par des poètes n'ont point secondé tes efforts...

La fonction panégyrique de surenchérissement et d'amplification est nette : cette comparaison érige Stilicon en héros épique qui venge de façon spectaculaire la mort de son allié. On relève la présentation très canonique des deux héros homérique et virgilien (*irato, piavit*). Mais Claudien joue avec la tradition lorsqu'il omet délibérément les jeunes gens que les deux héros sacrifient, en plus de Turnus et Hector : cette négligence permet d'accentuer le contraste entre Turnus et Hector d'une part, Stilicon d'autre part, et donc de souligner encore plus la supériorité de ce dernier. Homère condamnait le geste d'Achille, mais il existe une tradition exégétique qui défend ce geste à partir du discours de justification que tient Achille⁶. Ici, Claudien joue de cette tradition : il ne condamne pas tant le geste, repris et amplifié à l'extrême par Stilicon, que les sentiments qui accompagnent la vengeance comme le montre le choix des termes (*vindicta, vesano... curru, venalia... funera, vanam... saevitiam* par opposition à *prosternis*), ce qui lui permet de peindre Stilicon comme un super-héros, surpassant Achille et Énée, sans qu'il soit pour autant condamné à cause de son geste vengeur.

Dans le premier livre d'*In Rufinum*, Claudien fait une allusion très nette à la νεκρία, introduite de façon insistante par l'expression propre aux topothèses (*est locus*, « il est un endroit », v. 124-133).

*Est locus extremum pandit qua Gallia litus
Oceani praetentus aquis, ubi fertur Ulixes
Sanguine libato populum mouisse silentem.
Illic umbrarum tenui stridore uolantum
Flebilis auditur questus ; simulacra coloni
Pallida defunctasque uident migrare figuras.
Hinc dea prosiluit Phoebique egressa serenos
Infecit radios ululatuque aethera rupit
Terrifico : sensit ferale Britannia murmur
Et Senonum quatit arua fragor reuolutaque Tethys
Substitit et Rhenus proiecta torpuit urna.*

Il est un lieu où la Gaule déploie l'extrémité de son rivage
Devant les eaux de l'Océan, où Ulysse, dit-on,
Par des libations de sang a fait venir le peuple du silence.
Là on entend, avec le léger sifflement du vol des ombres,
Les plaintes et les pleurs ; les colons voient passer
De pâles simulacres, les spectres des défunts.
De là s'élança la déesse, et en sortant elle ternit
Les rayons sereins de Phébus et déchira l'éther d'un cri

6. Achille se justifie en *Il.* XXII. 378-394, aussitôt condamné par le narrateur : ἦ ῥα, καὶ Ἐκτορα δῖον ἀεικέα μῆδετο ἔργα, « il dit et pour le divin Hector imagina un horrible traitement » (v. 395).

Terrifiant. La Bretagne perçut son grondement lugubre ;
Son fracas ébranla les guérets des Sénons. Téthys en refluant
S'arrêta et le Rhin, rejetant son flot, s'engourdit⁷.

Le choix de Claudien s'insère dans un débat ancien sur la localisation de l'entrée des enfers et des Cimmériens, à partir de l'expression *περὶ τὸν δυτικὸν Ὠκεανόν*, « vers les rivages occidentaux de l'océan » associée par les scholiastes et commentateurs au pays des Cimmériens⁸. À quoi s'ajoute un recouplement, assez lâche, avec la région de naissance de Rufin, en Aquitaine. Cette référence est intéressante dans la mesure où elle est relativement gratuite et ne sert qu'à colorer le texte : Rufin est ainsi présenté comme une créature infernale et le motif littéraire de la *νεκρία* convoqué, conférant par sa simple présence une tonalité épique au texte.

Dans la *Laus Serenae* (c. min. 30. 11-28), on assiste à un curieux exercice de relecture de l'*Odyssée* où tous les épisodes se trouvent ramenés à Pénélope :

*Dignius an vates alios exercuit unum
Femineae uirtutis opus ? Quod sponte redempto
Casta maritali successit Thessala fato
Inque suos migrare uirum non abnuat annos,
Hoc Grai memorant. Latiis mouet ora Camenis
Praescia fatorum Tanaquil rediensque per undas
Cloelia Thybrinas et eodem flumine ducens
Claudia uirgineo cunctantem crine Cybeben.
Anne aliud toto molitur carminis actu
Maeonii mens alta senis ? Quod stagna Charybdis
Armauit, quod Scylla canes, quod pocula Circe,
Antiphatae uitata fames surdoque carina
Remige Sirenum cantus transuecta tenaces,
Lumine fraudatus Cyclops, contempta Calypso :
Penelopae decus est atque uni tanta paratur
Scaena pudicitiae. Terrae pelagique labores
Et saeui totidem bellis quot fluctibus anni
Coniugii docuere fidem...*

Est-il poème plus digne, consacré à la vertu féminine, qui ait occupé d'autres poètes ? La chaste thessalienne, Alceste, consentit à subir le sort de son mari, ainsi libéré, et ne refusa pas qu'il reçût les années qu'elle devait encore vivre ; tel est le récit des Grecs. Les muses latines chantent Tanaquil, qui connaissait les destins, Clélie traversant le Tibre à la nage, ou Claudia traînant au moyen de sa chevelure virginale la statue de Cybèle arrêtée dans ce même fleuve. L'esprit sublime du vieillard de Méonie chante-t-il autre chose tout au long de son poème ? Charybde s'armant des courants, Scylla de ses chiens, Circé de ses poisons,

7. Claudien, *Poèmes politiques* (395-398), *Œuvres* t. II, 1, texte établi et traduit par J.-L. Charlet, Paris, Les Belles Lettres, 2000.

8. Sur ce point de la tradition homérique, voir notamment : Hom. *Od.* XI. 11-19, *scholia ad Od.* XI. 14 (éd. Dindorf, p. 479), Tz. *ad Lycophr.* 695 et 1204, Procope *Got.* IV. 20. 48-58, Strab. I. 2. 9 ; voir aussi A. Ballabriga, *Les Fictions d'Homère : l'invention mythologique et cosmographique dans l'Odyssée*, Paris, PUF, 1998, p. 139sq. Les vers en question de Claudien sont également commentés : H.L. Levy, *Claudian's In Rufinum : an exegetical Commentary*, Cleveland, Press of Case Western Reserve University, 1971, p. 38-39 et *In Rufinum, libro I, testo, traduzione e commento*, a cura di A. Prenner, Naples, Loffredi, 2007, p. 158-165.

la voracité d'Antiphate évitée, les rameurs passant, l'oreille sourde, les chants attirants des Sirènes, le Cyclope privé de la vue, Calypso méprisée : tout cela est à la gloire de Pénélope et une telle narration n'est élaborée que pour honorer sa pudeur. Les épreuves sur terre ou sur mer, les années cruelles passées au combat ou sur les flots ne sont là que pour démontrer la fidélité de l'épouse...

Cette relecture orientée permet, par renversement, de convertir l'éloge de Séréne en épopée, et donc de présenter Claudien en émule d'Homère, le seul poète à être explicitement mentionné ici. En effet, nous n'avons pas de nom de poète associé aux autres exemples de femmes remarquables : Alceste, Tanaquil, et Clélie ne sont pas accompagnées de leurs auteurs respectifs, Euripide, Tite-Live et Properce, qui ne présentent pas grand intérêt dans la stratégie littéraire de Claudien, dans la mesure où ils renvoient à des genres distincts de l'épopée. De façon significative, en revanche, Silius Italicus, auteur épique qui devrait être associé à Claudia (Sil. XVII. 40sq), est passé sous silence. On assiste donc ici à un choix net de la part de Claudien, qui évince un héritier de Virgile au profit de la référence au seul Homère.

Ces exemples permettent une fois encore de conforter le statut de poète épique de Claudien, qui a entrepris une œuvre comparable à celle d'Homère et de Virgile, puisqu'il chante des héros dignes des leurs. Il n'hésite pas à jouer avec une tradition littéraire qu'il maîtrise parfaitement pour mieux mettre en lumière les points communs qu'il y décèle avec sa propre œuvre. Les exemples épiques font donc émerger nettement les figures d'Homère et Virgile, ce qui n'est en soi pas très surprenant, quitte à omettre délibérément leurs successeurs lorsqu'ils mériteraient d'être cités. Cette prééminence des deux figures majeures de l'épopée grecque et latine n'est pas sans rappeler l'inscription, latine et grecque, qui accompagne la statue de bronze érigée au forum de Trajan par le Sénat, et qui fait l'éloge des qualités de Claudien en se référant aux deux figures tutélaires d'Homère et de Virgile⁹.

On peut toutefois se demander si cette image, manifestement soigneusement élaborée par le poète correspond à la réalité de son texte : son œuvre est-elle à ce point modelée par les textes homériques et virgiliens ? quelle est la place des autres auteurs épiques – Lucain, Ovide, Stace, Silius Italicus et Valerius Flaccus, pour ne citer que ceux que l'on a conservés ?

9. CIL VI, 1710 et L. Moretti (*Inscriptiones Graecae Urbis Romae* I, 1968, n° 63, p. 56-58) :

[Cl.] Claudiani u(iri) c(larissimi)

[Cla]udio Claudiano u. c. tri-

[bu]no et notario inter ceteras

[.]centes artes praecloriosissimo

[po]etarum, licet ad memoriam sem-

piternam carmina ab eodem

scripta sufficiant, adtamen

testimonii gratia ob iudicii sui

<f>idem dd. nn. Arcadius et Honorius

<f>elicissimi ac doctissimi

imperatores senatu petente

statuam in foro diui Traiani

erigi collocarique iusserunt.

Εἰν ἐν Βιργιλίῳ νόον καὶ μοῦσαν Ὅμηρου

Κλαυδιανὸν ῥώμη καὶ βασιλῆς ἔθεσαν.

MODÈLES ÉPIQUES : LE CAS DU PANÉGYRIQUE POUR PROBINUS ET OLYBRIUS ET DU C. MIN. 9 HYSTRIX.

Pour tenter d'apporter une réponse à ces questions, nous ne pouvons, dans les modestes proportions de cette étude, envisager la totalité de l'œuvre de Claudien : nous nous concentrerons donc sur un de ses panégyriques et l'une de ses pièces brèves, consacrée au porc-épic.

Le panégyrique pour les consuls Probinus et Olybrius est la première œuvre de Claudien à son arrivée à Rome. Il y célèbre le consulat accordé à deux frères, trop jeunes pour avoir accompli quelque exploit que ce soit, ce qui complique la tâche du panégyriste. Le texte ne comporte aucun de ces exemples épiques qui désigneraient clairement une influence générique. Et pourtant, il suffit de lire le commentaire de Jean-Louis Charlet pour être frappé de l'abondance des références épiques : Homère, Virgile, Ovide, Stace, Lucain et les poètes flaviens sont sans cesse rappelés¹⁰.

Alors qu'Homère est l'auteur le plus cité avec Virgile en tant qu'exemple, son rôle de modèle paraît de moindre importance, et lié à des thèmes qui sont largement repris dans le reste de la poésie épique qui le sépare de Claudien : l'aurore rose (v. 5), la prétention des mille bouches (v. 55), le duvet sur les joues des deux jeunes hommes (v. 70), l'image du héros sous un arbre (v. 113sq) ou du guerrier après l'effort (v. 117sq). En revanche, Virgile influence beaucoup plus précisément Claudien, son statut de modèle prééminent rejoignant celui d'exemple le plus souvent cité. Outre des thèmes comme la représentation de la louve sur un bouclier (v. 94-97), l'*ekphrasis* d'un fleuve (v. 209sq), les emprunts lexicaux sont nombreux (comme le composé épique *inexhaustus* v. 2, la substantivation de *iugales* v. 4, l'emploi métonymique de *cornus* v. 122) et les reprises métriques ou syntaxiques non négligeables (v. 75, 175-6, 234, 261-2).

Mais l'étude précise de Jean-Louis Charlet fait émerger, et c'est cela qui nous intéresse davantage, nombre d'auteurs épiques que Claudien ne mentionne jamais à titre d'exemples : lexique ovidien, emprunts métriques à Lucain, expressions statiennes, échos à Silius Italicus... Pour mieux illustrer ce rapport complexe à ses prédécesseurs, fait de réminiscences enchevêtrées, il suffit de lire les premiers vers évoquant le lever du soleil (v. 1-5) :

*Sol, qui flammigeris mundum complexus habenis
uoluis inexhausto redeuntia saecula motu,
sparge diem meliore coma crinemque repexi
blanduis elato surgant temone iugales
efflantes roseum frenis spumantibus ignem.*

Soleil, dont les rênes de feu embrassent l'univers
Ta course infatigable déroule et ramène les siècles :
Sème ce jour de tes plus beaux cheveux. Timon dressé,
Le crin peigné avec plus d'élégance, que surgisse ton attelage
Qu'il souffle, écumant sur son frein, le rose de son feu¹¹.

10. Claudien, *Poèmes politiques (395-398)*, *Œuvres* t. II, 1, texte établi et traduit par J.-L. Charlet, Paris, Les Belles Lettres, 2000.

11. *Ibid.*

Ces vers d'ouverture sont saturés d'échos littéraires. On y relève des reprises lexicales qui appartiennent à la *dictio* épique, souvent depuis Virgile, et qui sont présentes de façon courante chez l'ensemble de ses successeurs : la forme composée *inexhausto*, l'emploi métonymique de *habenae*, la substantivation de *jugales*. Le choix de l'adjectif *roseus* pour qualifier l'aurore relève de la tradition homérique, et se trouve tout aussi bien chez Lucrèce, Virgile ou Silius. Mais Claudien en renouvelle l'emploi qu'il décale légèrement : le rose n'est pas la couleur du soleil levant mais du feu que soufflent les naseaux de ses chevaux. De la même façon, il renouvelle en les fusionnant deux images présentes chez Virgile : *efflantes... ignem* renvoie à *efflantem... ignis* qui décrit la chimère qui orne le casque de Turnus (*En.* VII. 786), et que Claudien reprend en se souvenant de la description des chevaux du soleil qui soufflent de la lumière, *solis equi lucemque elatis naribus efflant* (*En.* XII. 113-5). La médiation des poètes flaviens semble importante dans la transmission de l'héritage virgilien : Claudien fait écho au *spargere lumine... dies* d'*En.* XII. 113 via le *spargere diem* de Silius Italicus (*Sil.* V. 56), ou reprend l'expression virgilienne *frenis spumantibus*, présente deux fois chez Silius Italicus. Claudien est également sensible aux innovations des successeurs de Virgile, comme en témoigne le choix de l'adjectif *flammiger*, création de Lucain à propos de Titan (c'est-à-dire le Soleil), et reprise chez Valerius Flaccus à propos du soleil.

Le procédé par lequel l'épopée modèle le texte claudianéen ne semble toutefois pas devoir être limité aux seuls panégyriques, ou à leurs inverses, les invectives ; c'est pourquoi nous souhaiterions, pour terminer, aborder rapidement le cas d'un *carmen minus* qui, à première vue, semble peu propice à une influence épique.

Le *carmen minus* 9 est consacré à la description du porc-épic. Cette pièce de seulement quarante-huit vers est en hexamètres, ce qui instaure d'emblée une hybridité formelle, entre brièveté et mètre épique. La description du petit animal est nourrie de multiples échos. Pour décrire le porc-épic comme une armée, les réminiscences les plus importantes sont *Stat. Theb.* VI. 760sq, *Luc.* VI. 205sq et *Ov. Met.* VIII. 284 : le porc-épic montre ainsi des qualités de guerrier similaires à celles de Capanée et d'Alcidas dans la *Thébaïde*, est comparable à Sceva qui combat chez Lucain comme un éléphant dardé de traits, ou au sanglier envoyé par Diane dans les champs de Calydon, décrit par Ovide¹². Parmi les nombreuses reprises lexicales, notons celle de *seges*, « la moisson » (v. 12), qui est très significative : c'est depuis Ennius un terme traditionnel dans l'épopée pour désigner les guerriers nés des dents du dragon. Le lecteur ne peut qu'admirer la virtuosité de Claudien qui décrit ce petit animal en convoquant des descriptions de guerriers épiques ou d'animaux bien plus imposants que celui qui lui fournit son sujet.

On observe donc aisément un décalage entre les exemples et les modèles épiques dans l'œuvre de Claudien. De façon peu surprenante, les exemples renvoient aux auteurs canoniques du genre épique : Homère, Ennius, Virgile. Mais leur présence dans le texte de Claudien est plus originale qu'il n'y paraît puisqu'ils sont abordés via des qualités que Claudien estime partager avec eux : *laudator, doctus, tenuis*. Toutefois, ces exemples ne correspondent que partiellement à la réalité des modèles qui informent l'œuvre de Claudien : l'influence des successeurs de Virgile ne saurait être passée sous silence. En tout état de cause, ces références, directes ou indirectes, mettent en lumière

12. Le poème est commenté dans *Claudii Claudiani Carmina Minora*, a cura di M. L. Ricci, Quaderni di « Invigilata Lucernis » 12, Bari, Epiduglia, 2001, p. 48-57.

la très grande connaissance et maîtrise de la tradition épique par Claudien qui sait en jouer pour apporter une touche d'originalité. Plus encore, elles font pressentir l'unité de cette œuvre apparemment disparate, puisqu'exemples et modèles épiques ne sont pas l'apanage de telle ou telle forme pratiquée par Claudien, mais sont bien présents dans la totalité de ses poèmes.

BIBLIOGRAPHIE

textes

- BIRT T., *Claudii Claudiani carmina recensuit T. B.*, M.G.H. A.A. 10, Weidmann, Berlin, 1892
- CLAUDIEN, *Poèmes politiques (395-398)*, *Œuvres*, t. II (2 vol.), texte établi et traduit par J.-L. Charlet, Paris, Les Belles Lettres, 2000
- Claudii Claudiani Carmina Minora*, a cura di M. L. Ricci, Quaderni di « Invigilata Lucernis » 12, Bari, Epiduglia, 2001

études

- BUREAU B., « Figures de poètes chez Claudien », *Manifestes littéraires dans la latinité tardive. Poétique et rhétorique*, Actes du Colloque international de Paris, 23-24 mars 2007, éd. P. Galand-Hallyn et V. Zarini, Institut d'Études Augustiniennes, Paris, 2009, p. 51-70
- CHARLET J.-L., « Tendances esthétiques de la poésie latine tardive (325-470) », *Ant. Tard.* 16, 2008, p. 159-167